

**CEFEDM Bretagne-Pays de Loire**

**Année 2010**

# **Projet Pédagogique**

Alexandre BOUVRET



## SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>p.4</b>
<b>I. La classe au sein de l'établissement.....</b>	<b>p.5</b>
1) <b>Le projet d'établissement.....</b>	<b>p.5</b>
2) <b>L'équipe pédagogique.....</b>	<b>p.5</b>
3) <b>Les pratiques collectives.....</b>	<b>p.6</b>
<b>II. Organisation de la classe.....</b>	<b>p.8</b>
1) <b>Le cours.....</b>	<b>p.8</b>
2) <b>Contexte familial.....</b>	<b>p.9</b>
3) <b>Oralité, écrit ou les deux.....</b>	<b>p.10</b>
4) <b>L'évaluation.....</b>	<b>p.11</b>
5) <b>Les nouvelles technologies.....</b>	<b>p.12</b>
<b>III. Le rayonnement au sein d'un territoire.....</b>	<b>p.14</b>
1) <b>Un rôle artistique.....</b>	<b>p.14</b>
2) <b>Un art ouvert à tous.....</b>	<b>p.14</b>
3) <b>L'action sur le territoire.....</b>	<b>p.15</b>
4) <b>L'enseignant en tant qu'artiste.....</b>	<b>p.15</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>p.16</b>

## **Introduction**

Avant toute chose ce document ne se veut pas définitif. Il se veut plutôt réflexif sur la notion d'enseignement au sein d'un établissement et vis-à-vis de l'élève qui veut apprendre la musique.

Bien sûr il ne s'agit pas d'apporter ici une réflexion immuable dans l'avenir, la pensée et la pédagogie qui en résulte étant en perpétuelle mouvement, je pense qu'au fil du temps elle se modifie et parfois peut se transformer.

Le domaine de la pédagogie musicale est tellement vaste qu'il serait prétentieux de penser tout savoir.

Dans un premier temps j'aborderai ce qu'est pour moi la classe au sein de l'établissement, puis l'enseignement par rapport à mon expérience, à mes recherches. Je traiterai aussi de ma vision de l'enseignement dans le cours individuel et collectif, sur la place de l'écrit et de l'oralité, de l'évaluation, l'apport des nouvelles technologies ainsi que la place de l'art sur le territoire.

A mon sens la musique est un moyen qui permet de développer l'ouverture d'esprit, la mémoire, la culture artistique, la sociabilité, la sensibilité ainsi que l'ouverture à d'autres domaines artistiques tels que la danse, le théâtre, etc.

Les missions du professeur de musique sont principalement de sensibiliser l'enfant à toutes ces valeurs en lui montrant les chemins de sorte qu'il acquiert des compétences le rendant autonome dans son parcours, son travail et ses choix futurs.

## **I. La classe au sein de l'établissement**

### **1) Le projet d'établissement**

Il est élaboré par l'équipe pédagogique et administrative, proposé et discuté avec l'association des parents d'élèves et au final il doit être validé par les élus de la ville.

Il indique la mission de l'établissement sur quatre ans, ainsi que les projets et les moyens mis en œuvre pour les réaliser. Il est aussi le support d'une réflexion pédagogique à l'échelle de l'établissement.

Il est important que l'enseignant connaisse le projet d'établissement et qu'il participe, quand cela est possible, à son élaboration (même si au final c'est le directeur de l'établissement qui l'écrit).

Du point de vue pédagogique le projet d'établissement est un outil avec lequel il me semble important de travailler car il me permet de fixer des objectifs comme l'élaboration de concerts, de rencontres interdisciplinaires ou d'ateliers de créations artistique et d'engager les moyens pédagogiques nécessaires pour y arriver.

### **2) L'équipe pédagogique**

Elle est constituée de l'ensemble des enseignants ainsi que de la direction d'un même établissement.

La musique étant le plus souvent la réunification des sons (que l'on appelle « Harmonie »), au même titre, l'enseignement de la musique doit être aussi l'association d'un travail commun à plusieurs disciplines. Monter des projets en commun est une source de progression, de motivation et de création. C'est pourquoi l'équipe pédagogique est importante dans la continuité du projet d'établissement.

Elle est là aussi lorsque des problèmes d'ordre pédagogique surviennent. Partant du principe qu'on ne peut pas tout savoir, il m'est arrivé, afin de trouver une solution face à un problème d'ordre pédagogique, de demander conseil à une personne de l'équipe pédagogique.

### 3) Les pratiques collectives

La pratique collective est bien souvent une pratique absente dans les premières années d'apprentissage du piano. Nombreux sont les enseignants en piano qui favorisent ce caractère solitaire du pianiste en ne faisant travailler qu'un répertoire (aussi varié soit-il) pour piano seul. L'enseignement y est pour beaucoup mais le répertoire aussi est un facteur à prendre en compte. En effet le répertoire pianistique solo est tellement riche qu'il n'existe pas ou très peu de pièces de musique de chambre qui sont accessible à un débutant. De ce fait on peut remarquer ce fossé entre l'élève pratiquant un instrument à corde ou à vent qui, en plus de son apprentissage en cours individuel, joue dans l'orchestre ou l'harmonie de l'établissement, et l'élève pianiste qui, dès le début de son apprentissage est privé de cette notion de groupe, de partage, d'écoute individuelle au sein d'un groupe et du groupe dans son individualité.

Il me semble important d'engager une ouverture à la pratique collective chez l'apprenti pianiste. Ceci lui permettra de développer une autre écoute de la musique. Cette écoute vient d'une prise de conscience de ce qui l'entourne et le renseigne afin qu'il puisse trouver sa place dans cet environnement. Par environnement je parle du contexte général dans lequel l'intervention des uns et des autres affecte ses perceptions ainsi que le résultat sonore de ses perceptions. En ma qualité d'enseignant de la musique, je me suis livré à une petite expérience avec des élèves que j'avais en pratique collective (un trio constitué d'un batteur, d'un pianiste et d'un saxophoniste). Je leur ai demandé de créer un univers musical avec une direction musicale partant du « rien » pour arriver à un « tout » et revenir vers du « rien ». Cette expérience s'est déroulée dans le noir le plus total. Après un essai peu fructueux du point de vue musical mais très intéressant du point de vue pédagogique (aucun son n'est sorti de leur instruments), et après avoir indiqué quelques modes de jeux plus concrets pour chacun, il s'est produit quelque chose qui n'avait rien à voir avec ce qu'ils faisaient d'habitude : le résultat fut une qualité de son et une homogénéité du point de vue de la balance entre chaque participants. Je vais tenter ici d'expliquer pourquoi.

Le simple fait d'avoir plongé la pièce dans le noir leur a permis de se sentir plus à l'aise car il y avait cette absence de jugement visuel par autrui sur la qualité d'un geste, d'une attitude face à l'instrument etc. Et d'être privé de la vision a permis à

chacun de ne pas être perturbé par ce qu'ils voyaient et ainsi être beaucoup plus réceptif à ce qui se passait autour d'eux. C'est cette qualité d'écoute que l'on retrouve, par exemple, chez les personnes non-voyantes et qui fait qu'elles développent leurs autres sens dont l'ouïe, elles n'entendent pas mieux mais elles sont plus à l'écoute.

Pour ce qui est de faire de la pratique collective les choses sont en train d'évoluer et la demande est de plus en plus grande de la part aussi bien des élèves que des enseignants. Il m'est arrivé plusieurs fois d'écrire ou d'arranger des pièces destinées à être jouées par de petits ensembles. Même si cela est encore pour moi quelque chose de relativement nouveau, je pense qu'il est intéressant d'intégrer et d'approfondir cette démarche, toujours dans le sens de la pédagogie.

## II. Organisation de la classe

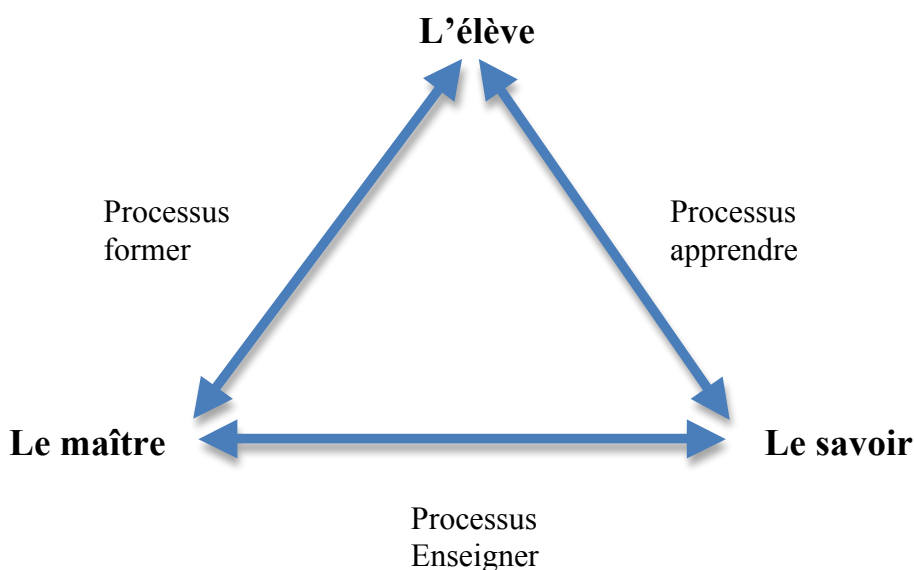
### 1) Le cours

Individuel ou collectif ?

Il me semble important de ne pas s'enfermer dans un apprentissage uniquement individuel ou uniquement collectif. Les deux sont complémentaires dans l'optique d'un apprentissage riche et diversifié.

Les compétences requises ne sont pas les mêmes selon qu'elles entrent dans le cadre du cours individuel ou collectif.

Observons le triangle pédagogique de Jean Houssaye qui indique les différents processus d'apprentissage dans l'enseignement :



Dans le cadre du cours individuel, le processus qui me semble important et sur lequel je m'appuie est celui d'« apprendre ». Ma place dans cette transmission est celle du « *mort* » (selon Houssaye). Je donne des outils à l'apprenant, qui vont l'aider à s'organiser face à un savoir. Sans non plus être complètement « *mort* », je suis en retrait dans cette situation et agit plutôt en tant que médiateur qui met à disposition toute sa boîte à outils. Contrairement au cours collectif, le cours individuel est plus facilement personnalisable. Je peux adapter mon enseignement à la personne pour qui il est destiné en rapport avec son projet personnel.

Le cours collectif est intéressant car cette fois-ci l'élève ne se retrouve plus tout seul face à l'enseignant. Cela fait entrer la notion de socioconstructivisme qui l'aide à se construire et à trouver sa place au sein d'un groupe.

Je me base aussi sur le concept de Vigotsky qui part de la constatation qu'au sein du groupe, l'élève arrive avec son équilibre, une représentation mentale cognitive qui lui est propre mais qui est bouleversée, déséquilibrée par l'apport d'une autre représentation que la sienne (d'un autre élève). S'opère alors un questionnement qui débouche sur un nouvel équilibre.

Par exemple, lorsque je fais un cours collectif où les élèves ont le même niveau musical, j'essaie le plus souvent possible de les faire interagir entre eux. Si l'élève *a)* arrive à faire un exercice et que l'élève *b)* n'y arrive pas je demande à l'élève *a)* d'expliquer avec ses propres mots comment il fait. Chez l'élève *a)* cela permet de conscientiser un processus d'apprendre et de le mettre en application avec l'élève *b)*. L'élève *b)* quand à lui bénéficie d'une explication différente de la mienne, ce qui accroît ainsi ses chances de compréhension et d'exécution.

Un autre exemple est de partager un rythme ou une phrase entre l'élève *a)* et l'élève *b)*. Ceci permet une responsabilisation de l'élève par rapport à l'autre ainsi que de susciter l'écoute des deux élèves (ceci est transposable à un groupe plus important).

## **2) Le contexte familial**

Il est important de ne pas exclure de sa pensée l'idée que derrière chaque élève il y a des parents (ou un seul des deux selon les situations familiales) parfois des frères et sœurs, et que ce contexte familial aura un impact lors du travail de l'enfant à la maison.

La place du ou des parent(s) au sein du cours, à mon sens, doit survenir très ponctuellement en début d'année et uniquement pour l'élève débutant. Le cours de musique étant un moment privilégié pour l'élève, il est important qu'il ne soit pas sous le regard parental. L'un des objectifs du pédagogue est que l'apprenant acquiert de l'autonomie au fil de son parcours dans l'établissement, il est plus épanouissant et responsabilisant pour l'enfant de se retrouver confronté à ses

propres interrogations et ce n'est pas sous ce regard tutélaire parental aussi bien dans l'établissement qu'à la maison qu'il acquerra son autonomie.

Les parents ne doivent pas pour autant être exclus de l'apprentissage de l'enfant. Pour cela il est important qu'ils montrent un intérêt sur le travail et la réalisation de l'enfant.

Il peut être intéressant de faire intervenir le parent lorsqu'il a une (ou des) compétence(s) dans un autre domaine artistique que la musique. J'ai fait cette expérience lors d'un projet de spectacle, de faire participer le papa avec sa fille. L'objectif était de créer des liens entre le son et les mots. Le papa écrivain spécialisé dans l'écriture de poèmes, a assisté aux cours de piano de sa fille pour prendre des notes et des idées pour l'écriture. Cela a suscité une implication évidente de la part de l'élève qui a dû définir précisément à son papa les différents jeux instrumentaux qu'elle voulait utiliser ; le papa a écrit le texte en fonction de ces éléments. Par ce processus de création chacun s'est trouvé sur un plan égalitaire du point de vue artistique par rapport à l'autre et cela permet aussi d'amorcer simplement la transversalité entre les arts.

### **3) Oralité, écrit ou les deux ?**

Dans le système d'enseignement français l'écrit occupe une place très importante car il est la notification visuelle de notre passé musical occidental.

Dans mon enseignement j'essaie d'apporter de l'oralité à l'écriture.

Etant de formation dite classique, l'écrit a eu une place dominante pour moi. Mais étant de nature curieuse je me suis intéressé et m'intéresse toujours au jazz, qui est une musique plutôt de tradition orale. Aujourd'hui je profite de mon expérience de double cursus pour l'intégrer dans ma pédagogie.

Par exemple je trouve intéressant pour l'élève d'étudier un morceau écrit sur partition, et de l'interpréter aussi fidèlement que possible. Cela lui permet aussi de faire appel à ses connaissances, de faire le lien avec ce qu'il apprend aux cours de formation musicale ainsi que de mettre en pratique une forme plutôt théorique de la musique. Puis, de reprendre ce même morceau mais cette fois-ci sans la partition et en repartant sur la base mélodique et harmonique. L'objectif étant

d'aller explorer d'autres pistes que celles proposées sur la partition. Par ce procédé, l'élève développe une autre méthode d'apprentissage de la musique et peut explorer une autre facette de la musique qui est celle de la création, de la composition et de l'improvisation.

Par ces deux procédés je sollicite aussi bien le côté écrit : déchiffrage, lecture d'une partition avec tout son codage issu de notre patrimoine musical occidental ; que le côté oral avec : transmission visuelle, auditive, analyse par une représentation mentale, création et conscientisation par la réappropriation.

#### **4) L'évaluation**

L'évaluation est un point important dans l'apprentissage. Elle permet à l'apprenant de faire un bilan de ses acquis, de ses compétences et d'engager une ou des modifications dans son apprentissage. Elle doit intervenir à un moment clé de son apprentissage. Pour cela il y a quatre sortes d'évaluations qui peuvent s'appliquer et que je vais définir ici :

- L'évaluation sommative :  
Elle permet, au terme d'un apprentissage, de mesurer de manière globale les acquis. Le recueil de ces acquis se fait par un contrôle inter cycle ou l'examen de fin de cycle.
- L'évaluation normative :  
Lorsque l'on évalue une ou des compétences à partir d'une classification de normes définies à l'avance.
- L'évaluation formatrice :  
L'idée que c'est l'apprenant qui gère et régule lui même son apprentissage. Cela suppose une méthode d'auto analyse basée sur ses propres critères et par ce processus un jugement personnel qui l'invite à se questionner sur ses acquis.

- L'évaluation formative :

Elle permet à l'apprenant de faire au cours de son apprentissage un bilan personnel avec l'enseignant. Elle n'est pas une finalité et engage plutôt une réflexion de l'apprenant sur sa propre méthodologie, ses difficultés. Par rapport à l'évaluation formatrice, l'enseignant est plus présent et peut ainsi réadapter sa pédagogie aux vues d'optimiser les apprentissages.

L'évaluation est un des moments clé lorsque rentre la notion d'apprentissage. C'est un moyen essentiel pour l'apprenant comme pour l'enseignant de faire un bilan des compétences et des savoirs acquis au terme ou au cours de l'apprentissage.

Pour ma part je trouve que l'évaluation traditionnelle survenant en fin de cycle n'est pas la mieux adaptée à la pratique de la musique et ne correspond que moyennement ou pas du tout au projet de l'élève. Le projet personnel de l'élève étant le point de départ de sa pratique musical, il me paraît mieux adapté le fait de définir clairement les objectifs avec lui pour mettre en place un système d'évaluation personnalisé. L'évaluation formative est, je pense, la mieux adaptée. L'élève y voit une personnalisation de son projet, ne voit pas l'examen comme une finalité, et cela me permet de réajuster certains points pédagogiques.

## **5) Les nouvelles technologies**

J'entends par « nouvelles technologies » les outils suivants :

- L'ordinateur
- L'enregistreur numérique avec microphone
- La caméra vidéo

L'apport, combiné ou non, dans un but pédagogique de ces outils me semble important dans l'apprentissage du musicien. En effet, la technologie est devenue plus accessible en terme de coût ainsi que d'utilisation.

L'ordinateur peut servir à composer (avec un éditeur de partitions comme « Finale » par exemple), enregistrer, écouter de la musique ainsi que « voir » le son (grâce à des logiciels comme « wavelab », « soundforge » ou « cubasse » et

« FL Studio »). Grâce à cet outil je peux montrer à l'élève une autre façon de percevoir la musique. L'idée qu'un son peut être vu, modifié, transformé peut apporter une réflexion et un questionnement de la part de l'élève mais cela peut aussi provoquer un désir de création personnel.

L'enregistrement permet à l'élève de prendre du recul par rapport à son interprétation et ainsi lui permet d'avoir une écoute beaucoup plus objective afin de corriger ou améliorer la direction d'une phrase (au niveau d'un phrasé, d'une nuance etc.). L'enregistrement ne doit pas être uniquement un outil servant à entendre ce qu'il faut corriger mais aussi à entendre ce qui est bon. Encore une fois l'élève se retrouve confronté face à lui même et cela entre dans le cadre de l'auto-analyse qui fait partie de l'évaluation formative.

L'utilisation de la caméra vidéo est très intéressante car en plus de pouvoir s'écouter, l'élève se voit évoluer. La place de l'enseignant est d'orienter l'écoute et l'observation vers un élément précis et permet à l'élève de se rendre compte de lui même d'une mauvaise position de poignet, d'une raideur de celui-ci, d'un geste excessif ou inutile, d'une mauvaise position du dos, etc.

### **III. Le rayonnement au sein d'un territoire**

#### **1) Un rôle artistique**

L'un des rôles de l'enseignant est d'apporter une forme d'éducation artistique. En faisant découvrir un répertoire lié à son instrument mais aussi en proposant à l'apprenant des correspondances entre son instrument et d'autres formes d'arts comme la danse, la peinture, le théâtre etc. Cette transversalité fait appel au sens artistique et plus particulièrement à la création artistique qui est un moteur essentiel dans l'épanouissement, la recherche et le développement de l'élève.

Il n'est pas possible d'envisager un apprentissage sans faire appel à des références faisant parties ou non du passé. Ces références sont très nombreuses et variées et vont être abordées tout au long de l'apprentissage. J'entends par références l'utilisation de la partition, l'écoute de la musique sur support CD et DVD, le livre etc. Toutes ces références peuvent faire l'objet d'analyse afin de comprendre leurs fonctionnements et d'entamer un processus de réflexion pouvant faire l'objet d'un concert ou spectacle.

#### **2) Un art ouvert à tous**

Depuis que le conservatoire existe, l'apprentissage de la musique est resté très élitiste et le plus souvent réservé, pour des questions financières et de mentalités, à une classe plutôt aisée.

Aujourd'hui il s'agit d'inverser la tendance en faisant en sorte que tout le monde puisse accéder au cours de musique, sans être freiné par l'achat d'un instrument, par des droits d'inscriptions élevés ou un établissement trop éloigné du domicile.

Des solutions sont envisageables : la location à prix réduit ou le prêt d'instruments de musique, un rayonnement en dehors de l'établissement (écoles primaires par exemple).

Mais face à la diversité culturelle, il est parfois très difficile voire presque impossible d'amener un enseignement musical occidentale dans des établissements où la musique que nous enseignons ne fait pas partie de la culture des gens pour qui nous voudrions qu'elle s'adresse. L'enseignant a ici, plutôt un rôle de médiateur. Il est à l'écoute et doit pouvoir s'adapter en fonction des

milieux sociaux et culturels dans lesquels il évolue. L'imitation et l'oralité sont des outils à utiliser dans cette forme d'apprentissage.

### **3) L'action sur le territoire**

Lorsqu'un couple avec enfant envisage de s'installer dans une ville ou une commune, il va d'abord se renseigner sur les commodités présentes sur le territoire : y a-t-il des magasins où ils trouveront de quoi s'alimenter, s'habiller ? Y a-t-il une école, une crèche, un endroit pour pratiquer des activités sportives ? Qu'y a-t-il comme activités et animations culturelles, théâtre, musée, danse, musique ?

L'un des rôles de l'enseignant en musique est de proposer des actions culturelles sur son territoire. Toujours en relation avec le projet d'établissement (quand il y en a un) cela permet à l'élève de jouer en public, de participer à l'action culturelle de sa ville (ou commune) et d'y trouver une implication d'un point de vue personnel et relationnel. Par exemple il est possible de faire un projet artistique mélangeant musique (avec plusieurs élèves d'instruments différents), danse et théâtre lors d'une fête de village ou d'une rencontre intercommunale financée par des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) par exemple.

### **4) L'enseignant en tant qu'artiste**

Enseigner la musique et la pratiquer en parallèle est pour moi essentiel à mon équilibre artistique. Je pense qu'il est important d'avoir une pratique artistique dans et en dehors de l'établissement. Cela me permet d'être en accord avec moi-même, de me remettre en question artistiquement parlant, de conserver une certaine « forme » pianistique, de rester à l'écoute de l'autre, de découvrir des répertoires nouveaux et de me nourrir de toutes ces expériences pour les réutiliser dans ma pédagogie. Mon rôle en tant qu'artiste est aussi celui de médiateur entre l'établissement et le territoire.

## Conclusion

Avant l'élaboration de ce projet pédagogique je parlais plutôt du principe qu'un bon pédagogue était une personne expérimentée et qui ne se servait que de son expérience pour rebondir face à des situations nouvelles. Le temps où le professeur de piano restait cloîtré dans sa salle de cours et ne s'impliquait jamais dans les projets de l'établissement est révolu.

Aujourd'hui j'ai entamé une réflexion sur ce qu'est être pédagogue et la mission de celui-ci vis à vis de l'élève, ainsi que son rôle au sein de l'établissement et du territoire.

La pédagogie, cela ne s'improvise pas et est une réflexion en amont de la situation du cours. Etre pédagogue c'est aussi l'ouverture aux autres, à l'art, à la culture, à l'évolution de la société dans laquelle on se trouve. La pédagogie c'est aussi une notion d'équipe où chacun apporte sa pierre à l'édifice. L'écoute, l'aide, le savoir, le partage, la créativité, la curiosité, l'ouverture sont, à mon avis, les outils indispensables pour pratiquer la pédagogie.

Dans une société où tout évolue très vite et où c'est le plus souvent du « chacun pour soi », il faut savoir prendre en compte les demandes de chacun et proposer un équilibre entre l'individu et le groupe afin de ne pas sombrer dans l'uniformisation de la musique où chacun ne serait que « l'élève de... ».